

## RÉGIME

**LES TRIMESTRE ET ANNUITÉS** sont converties en points.

Chaque mois des points sont acquis en fonction du salaire.

10 euros = 1 point

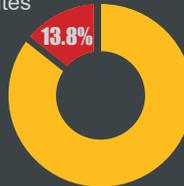


Évaluation des points en fonction de la **SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE** du pays au moment du départ en retraite



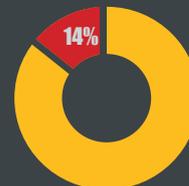
## PLAFOND DES DÉPENSES

Part du PIB dédiée aux retraites



PIB AUJOURD'HUI

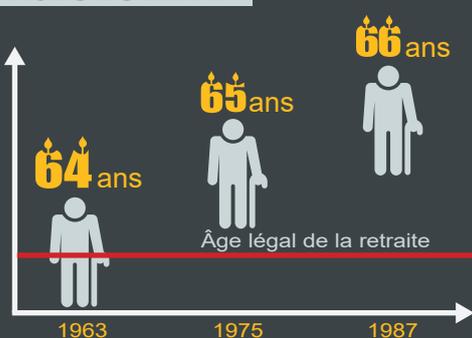
Part des dépenses plafonnée à 14% max, malgré l'augmentation du nombre de retraité-es dans les années à venir



PIB DEMAIN

SEULEMENT **0.2 points** de plus

## AGE DE DÉPART



**64**

Âge d'équilibre ou «**âge pivot**» est l'âge de départ à la retraite **À TAUX PLEIN**, à partir de la **génération de 1963**

## Conséquences

Calculer le montant de sa retraite à l'avance sera impossible

De plus en plus de retraité-es

+ Une espérance de vie plus longue

+ Des recettes qui stagnent

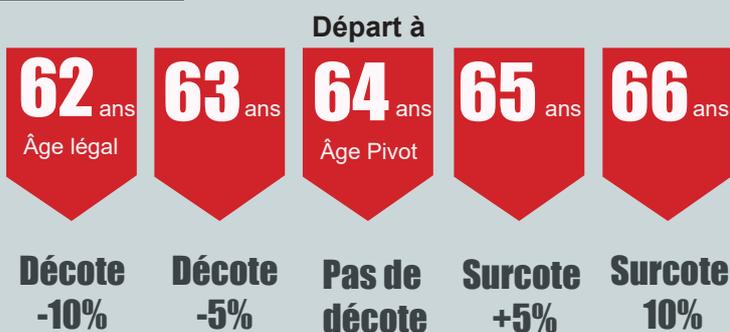
= DES PENSIONS EN **BAISSE**

L'âge pivot sera repoussé en fonction de l'évolution de l'espérance de vie

Travailler plus longtemps pour avoir une pension qui chuterait de plus en plus : - 30 % POUR LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



## PENSIONS



Aujourd'hui, le calcul des pensions comptabilise les 6 derniers mois de notre carrière dans l'Éducation nationale. Ce calcul sera désormais effectué **sur TOUTE la carrière, mauvaises années incluses** (congés parentaux, congés formation, temps partiel...)

Seule une **augmentation de 30% de nos salaires** pourrait compenser cette baisse de nos pensions

En annonçant 300 € brut d'augmentation annuelle, Blanquer est loin du compte !

**Ensemble**, battons-nous contre cette réforme.

**Pour une retraite solidaire** et des pensions conformes à nos besoins.